

66534, Conige = 1876

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,  
à *Lulle*, pour élire *deux* sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous<sup>(1)</sup> *Charles*  
*Barthès*, président,  
du tribunal de première instance de *Lulle*, nous sommes  
rendu dans la salle du *council général*, à *la Préfecture*,  
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués  
au département de *la Corrèze* par l'article 2 de la loi constitutionnelle  
du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été  
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Verdier</i>	( <i>Louis</i> )	, né le <i>24</i> de <i>novembre</i> <i>1815</i>
M. <i>Verrion</i>	( <i>Augustin</i> )	, né le <i>24</i> de <i>novembre</i> <i>1815</i>
M. <i>Montot</i>	( <i>Albert</i> )	, né le <i>24</i> de <i>novembre</i> <i>1815</i>
M. <i>Chaurzie</i>	( <i>Jacques</i> )	, né le <i>24</i> de <i>novembre</i> <i>1815</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

*Armand* ( *Jules* ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>L</i>	—	<i>174</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, — <i>L</i>	— <i>Z</i>	—	<i>174</i>	—
3 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M. (2) <i>Sarrical de Chamillard Louis</i>
		Scrutateurs. . . . .	M. <i>Chanal (Général)</i>
			M. <i>Delort Jules</i>
			M. <i>Brugéille Louis</i>
		M. <i>Alain Chauvagnac Jean-Joseph-Alexandre</i>	
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M. <i>Armand Léopold</i>
		Scrutateurs. . . . .	M. <i>Pronzet Chémeut</i>
			M. <i>Vidalin Félix</i>
			M. <i>Brunet Armand-Alexandre</i>
			M. <i>Brouillet Louis</i>
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

6<sup>e</sup> SECTION . . . . . {  
 Président . . . . . | M.  
 Scrutateurs . . . . . {  
 M.  
 M.  
 M.  
 M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	173	173	"	"
2 <sup>e</sup> idem.....	173	173		
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	346	346		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. <i>Téputé. 1<sup>er</sup> miir</i>	M. <i>Brunet</i>	M. <i>Hauvaut. 1<sup>er</sup> miir</i>	M. <i>C. Potheyrie</i>	M. <i>D. Chanat</i>	M. <i>Journu</i>	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> section.....	173	173	4	121	117	56	49	1	1						
2 <sup>e</sup> idem.....	173	172	1	124	120	57	50								
3 <sup>e</sup> idem.....															
4 <sup>e</sup> idem.....															
5 <sup>e</sup> idem.....															
6 <sup>e</sup> idem.....															
<b>TOTAUX.....</b>	<b>366</b>	<b>365</b>	<b>1</b>	<b>245</b>	<b>237</b>	<b>113</b>	<b>99</b>	<b>1</b>	<b>1</b>						

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	368
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	366
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	366

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	366
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	1

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	365
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	173

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETTINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
<b>TOTAUX . . . . .</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d \_\_\_\_\_ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à \_\_\_\_\_ heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
<b>TOTAUX.....</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) ayant obtenu la pluralité des voix      été proclamé sénateur .

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*


**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *1<sup>h</sup> 1/4* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s *3* à *4*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s *5* à *6*, les feuilles de pointage.

Sous les n°s *7* à *8*, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s à *9*, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :

*Ch. de Wittig*

Les Membres du bureau :

Le Secrétaire :

*[Signature]*

*[Signature]*

*S. G. Maury*

*Albert Fournier*

*S. Verdier*

COMITES CONSERVATEURS DE LA CORRÈZE

ELECTIONS SÉNATORIALES

Joseph BRUNET

Officier de la Légion d'honneur

Conseiller à la Cour d'appel de Paris

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Baron LAFOND DE SAINT-MUR

Officier de la Légion d'honneur

Ancien Député au Corps législatif

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Tulle, imp. Crandos.

N<sup>o</sup> 9.

Miller reserve

W. Buckley

W

W

A. Perry

James G. Murray

COMITES CONSERVATEURS DE LA CORRÈZE

ELECTIONS SÉNATORIALES

**Joseph BRUNET**

Officier de la Légion d'honneur,

Conseiller à la Cour d'appel de Paris

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

**Baron LAFOND DE SAINT-MUR**

Officier de la Légion d'honneur

Ancien Député au Corps législatif

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

*Stoucamp* *perrière*

Telle, imp. Cranfon

N.º 9<sup>to</sup>

Julio Cesar

M. Vazquez

J. Vazquez

~~J. Vazquez~~  
~~J. Vazquez~~  
J. Vazquez

J. Vazquez

DÉPARTEMENT  
de la Corrèze

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Brive					
XX Azyer	Blanc, Champagnac conseiller municipal	accepté	Blanc, Antonin conseiller municipal	accepté	62 ans
XX S. Sulaire	Delmas maire	accepté	Rebière conseiller municipal	accepté	40
XX Brignac	Lableyrie conseiller municipal	accepté	Froidesfond Guillaume conseiller municipal	accepté	32
XX S. Cyprien	Soulet, Frédéric conseiller municipal	accepté	Lavaud, Pierre conseiller municipal	accepté	75
XX Louignac	Cournié Louis Maire	accepté	Chabanel François conseiller municipal	accepté	43 Prostitution refusée
XX Objat	Duraigre maire	accepté	Coudert conseiller municipal	accepté	34
XX Perpezac-le Blanc	Marin Auguste conseiller municipal	accepté	Labrousse François conseiller municipal	accepté	53
XX S. Robert	Vilotte, Antonin conseiller municipal	accepté	Dulmery, 15 <sup>e</sup> conseiller municipal	accepté	46
XX Segonzac	Lapouge Jean, maire	accepté	Blondel Louis, conseiller municipal	accepté	41
XX Vars	Delon, Armand conseiller municipal	accepté	Verjset, Jean conseiller municipal	accepté	31



Age

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Yssandon	Berthry, Maire	accepté	Vialle, adjoint	accepté	54
Beaulieu	Goudeaux M <sup>r</sup> Joachim conseiller municipal	accepté	Audinet, M <sup>r</sup> Jean conseiller municipal	accepté	
Estailac	Mazeyrac, Maire.	accepté	Ceulière François conseiller municipal		61
Billac	Souladié M <sup>r</sup> Marcellin conseiller municipal	accepté	Vigier, Pierre conseiller municipal	accepté	55
Brivezac	Champ, M <sup>r</sup> Hippolyte conseiller municipal	accepté	Plancharde, Gabriel conseiller municipal	accepté	72
Chenaillers	Périer, Clément Maire	accepté	Simon, Jean	accepté	33
Lachapelle	Mazeyrac Laurie Saint M <sup>r</sup> Marcelin, Maire	accepté	Valeille, Jean Baptiste, adjoint	accepté	50
Siourdres	Ceulière, Étienne Paulin conseiller municipal	accepté	Sabran, Grand conseiller municipal	accepté	65
Leonards	Tugon, Victor Maire	accepté	Lachamp, Léon adjoint	accepté	63
Puy-d'Arnac	Brunie Armand, Maire	accepté	Marbot Antoine, conseiller municipal	accepté	49
Queyssac	Chambre, Léon Maire	accepté	Soursac, Léon conseiller municipal	accepté	54
Lioniac	Ceulière, conseiller municipal	accepté	Billie, conseiller municipal	accepté	

age

54

61

55

72

33

50

65

63

49

54

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
* Cudeils	Lerret, Joseph Maire	accepté	Miquel Maximin, adjoint	accepté	43
** Vegennes	Lacroix Urban, Maire	accepté	Lacroix Basile, conseiller municipal	accepté	58
** Beynat de Cosnac	Maire	accepté	Sol, Etienne conseiller municipal	accepté	65
* Albignac	Laumond Jean Baptiste, Maire	accepté	Coste, Jean conseiller municipal	accepté	
* Subazine	Brugelle, Maire et conseiller municipal	accepté	Lafon, Auguste conseiller municipal	accepté	70
* Lanteuil Jun demonteil		accepté	* Auzelous Maire	accepté	protestation 45
** Palazinge	Feygnac Jean	accepté	Auzelous D'Arctot	accepté	27
* Serilhac	Sleilhet, Maire	accepté	Sourzac, conseiller municipal	accepté	56
* Brise	Lecherbonnier conseiller municipal	accepté	Brun-Lafausotte	accepté	51
** Cosnac	de Cosnac Henri, conseiller municipal	accepté	Bétailloboux Stéphane, conseiller municipal	accepté	45
* Dampniat	de Lamonteil, Jun Jean	accepté	Reuch-Lestrade Jean	accepté	28
* Estival	Desages, Jean Pierre, Maire	accepté	Chouzenoux Jean, conseiller municipal	accepté	61
** Jugeals	Borderie, Jean Baptiste, Maire	accepté	Pelmas Jean, adjoint	accepté	60

age

curieux

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lachapelle- aux-Brocs	Bourst, Maire	accepte	Laurie, Maire	accepte	56
Malemort	Vacher, Maire	accepte	Reyjal, adjoint	accepte	53
Nespouls	Gramond, Maire	accepte	Mallevergne, Maire	accepte	42
Noailles	Comte de Noailles, Maire	accepte	Bonjournat, Maire	accepte	49
Ussac	Marguerit, Maire	accepte	Boule, adjoint	accepte	87
Varezy	Labrousse, Maire	accepte	Darcissac, adjoint	accepte	49
Donzenac	Pradalet, Maire	accepte	Lages, Maire	accepte	46
Massac	Bardon, Maire	accepte	Chastanet, Maire	accepte	41
St-Jeore	Labrousse, Maire	accepte	Hubert, Maire	accepte	30
St-Pardoux	Roche, Maire	accepte	Roche, Maire	accepte	54
Sadroc	Marty, Maire	accepte	Vatadas, adjoint	accepte	69
Venarsal	Bernardie, Maire	accepte	Chozas, Maire	accepte	55

Age

56

53

42

49

87

49

46

41

30

54

69

55

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	age
*x St-Viance	Durieux conseiller municipal	accepté	Berthet conseiller municipal	accepté	72	72
*x Tuillac	Ligeois Prosper conseiller municipal	accepté	Reiber, Édouard conseiller municipal	accepté	53	53
*x St-Bonnet. Larivière	Grand Gabriel conseiller municipal	accepté	Sage, François conseiller municipal	accepté	48	48
*x Chabignac	Comte Charles de Labesse Maire	accepté	Fronty, François conseiller municipal	accepté	32	32
*x Concéze	Magnaux Piorre, Maire	accepté	Laplagne Léonard conseiller municipal	accepté	52	52
*x St-Est-Laroche	Lajugie François conseiller municipal	accepté	Sargelie conseiller municipal	accepté	45	45
*x Lascoux	Pagnon, Victor conseiller municipal	accepté	Courmaris Jean, conseiller municipal	accepté	31	31
*x Rosiers	Sequin Barbarie, conseiller municipal	accepté	Durieux, Léonard, conseiller municipal	accepté	41	41
*x St-Solve	Girodolle François conseiller municipal	accepté	Laporte Piorre, conseiller municipal	accepté	31	31
*x Vignols	Pinequa, Piorre conseiller municipal	accepté	Dandakia Léonard conseiller municipal	accepté	53	53
*x Voulezac	Pompepuy Jean, conseiller municipal	accepté	Leyral conseiller municipal	accepté	66	66
*x Larche	Dergia Paul conseiller municipal	accepté	Fauré, Louis conseiller municipal	accepté	47	47

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
* St-Sornin-de-Larche	Laffont, Victor Maire	accepté	Gourdal, François, adjoint	accepté	57
* Charrier-Perrière	Veaux, Lion Maire	accepté	Sourzat, J <sup>ns</sup> te adjoint	accepté	41
* Cublac	Sage, François Walpère, conseiller municipal	accepté	Loubignac, Jean, conseiller municipal	accepté	51
* Chasteaux	Coulie, Guillaume, conseiller municipal	accepté	Sourzat, Étienne, conseiller municipal	accepté	35
* Lissac	Lissac, Marquise Maire	accepté	Gervais, Simon, Maire	accepté	61
* Mansac	Blaze, Jean, conseiller municipal	accepté	Beune, J <sup>ns</sup> te, Maire	accepté	2
* St-Pantaleon de Lavarde	Maire	accepté	Jaubertie, conseiller municipal	accepté	41
* Subersac	Doussaud, Avocat	accepté	Rouquier, Paul, conseiller municipal	accepté	72
* Arnac-Pompadour	Lamonthezie, Louis, Maire	accepté	Cousty, Léonard, conseiller municipal	accepté	57
* Benayes	Labaume, Jean, Maire	accepté	Duvort	accepté	51
* Beyssac	Laviolle, Alexandre, Maire	accepté	Maignaud, conseiller municipal	accepté	34
* Beyssenac	Luceconsul, Jean 13 <sup>te</sup> , Maire	accepté	Duboureau, J <sup>ns</sup> te, conseiller municipal	accepté	73

age

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
X S. Eloy	Sauve Labriel	accepté	Beineix Emile, conseiller municipal	accepté	70
X S. Julien	Reynaud Bartholomy, Maire	accepté	Reynaud Louis conseiller municipal	accepté	55
X S. Martin	Bellisle de Kurat Maire.	accepté	Toudreviz Jean, conseiller municipal	accepté	37
X Montgibaud	Lapain Charles, conseiller municipal	accepté	Duvert François, conseiller municipal	accepté	38
X S. Pardoux	Sportolary François, conseiller municipal	accepté	Pesse Antoine, conseiller municipal	accepté	
X Segur	Barraud François, conseiller municipal	accepté	Lapeyroux adjoint	accepté	71
X S. Sornin	de Torrobert Henri, Maire	accepté	Marsat conseiller municipal	accepté	49
X Meyssac	Antignac Jean, conseiller municipal	accepté	Riviere conseiller municipal	accepté	66
X S. Basile	Gimel François, Maire	accepté	Broussole Jean, adjoint	accepté	47
X Branceilles	Crauffon Bernard, Maire	accepté	Creil Jules, conseiller municipal	accepté	48
X Chauffour	de Lachapelle Carman, Maire	accepté	Sarrazac Antoine, conseiller municipal	accepté	65
X Colonges	Poignet Jean, adjoint	accepté	Foussac conseiller municipal	accepté	

Age

70

55

37

38

71

49

66

47

48

65

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Curemonte	Delord, Maire	Pierre accepte	Morlet, adjoint	accepte	60
S. Julien	Dulmet, Jean Baptiste Julien, Maire	accepte	Feix, Jean Paul, adjoint	accepte	45
Lagleygeolle	Andrieux Jean, Maire	accepte	Trfeuil Antoine, adjoint	accepte	68
Ligneyrac	Maurel, Jean Maire	accepte	Heurville, adjoint	accepte	37
Lostanges	Chapoullie Ferdinand	accepte	Chapoullie Dominic conseiller municipal	accepte	27
Marcillac	Mormont Craze Edouard, maire	accepte	Montagne conseiller municipal	accepte	33
Noailhac	Valen, Maire	Pierre accepte	Delprat, adjoint	accepte	48
Sailhac	Vignes, Alexandre	accepte	Thomond Thomas	accepte	53
Curesme	Marjivrou Eugène, conseiller municipal	accepte	Dubois, conseiller municipal	accepte	
Vigeois	Mazelle, Pierre, adjoint	accepte	Chastagner Jean	accepte	65
S. Bonnet	Berpres, L. Enfantin, conseiller municipal	accepte	Dumond Pierre	accepte	42
Estivaux	Lasterrie, Pierre, conseiller municipal	accepte	Dumond Gauthier, adjoint	accepte	46

age

60

45

68

37

27

33

48

53

65

42

46

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
XX Orignac	Laborie, Bernard, Maire	accepté	Villereuve Martial	accepté	60 Protestation
X Perpezac-le-Grand	Couron Auguste, Maire	accepté	Puffour Leonard	accepté	35
XX Croche	Goudal Jean-Baptiste conseiller municipal	accepté	Goussier conseiller municipal	accepté	66
Arrondissement de Tulle					
X Argentat	Raffet, Charles conseiller municipal	accepté	Charoulet Auguste	accepté	67
X Albussac	Maudoux Desire, Maire	accepté	Riviere Antoine adjoint	accepté	37
X S. Bonnet	Craverse Evert Joseph conseiller municipal	accepté	Grassauil Jean-Paul conseiller municipal	accepté	56
X S. Chamant	Grassoulier Jean-Baptiste conseiller municipal	accepté	Espargillier Demis conseiller municipal	accepté	35
X Forgeis	Betailleux Fabien Médard, conseiller municipal	accepté	Peyricat Antoine, adjoint	accepté	76
X S. Hilaire	Pergne Evariste jacques, adjoint	accepté	Cregand Basile, conseiller municipal	accepté	41
X S. Martial	Chantarel Entraignac Martin-Philippe Maire	accepté	Clauze conseiller municipal	accepté	59
XX Menoire	Bourdier François, Maire	accepté	Chassain Jean	accepté	61

Age

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
* Monceaux	Cherrière Jean maire	accepté	Veysière Pierre, conseiller municipal	accepté	40
* Neuville	Bourdet Louis, Maire	accepté	Boutouvie André, adjoint	accepté	46
* St-Sylvain	Traverse Gaspard, conseiller municipal	accepté	Lazé, Jean conseiller municipal	accepté	69
* Corréze	Soularue François	accepté	Graille Jean aîné	accepté	55
* St-Augustin	Tiqueperse Casimir, Maire	accepté	Bousquet Edouard	accepté	34
* Bar	Dubois, Antoine Maire	accepté	Boudrie, Léon, adjoint	accepté	60
* Chaumeil	Chauzeix Gabriel	accepté	Chambard Léonard	accepté	25
* Eyreix	Crinsoubert Noël conseiller municipal	accepté	Vitrac Pierre conseiller municipal	accepté	47
* Meyrignac	Vialle, Paul 2 <sup>e</sup> église Maire	accepté	Vialle, Hubert conseiller municipal	accepté	60
* Orliac-de-Bar	Faurie, Emmanuel Maire	accepté	Vialle, adjoint	accepté	53
* Sarran	Dubois, Antoine conseiller municipal	accepté	Val, Joseph Maire	accepté	63
* Vitrac	Val, Jean Félix Maire	accepté	Chabrierie adjoint	accepté	61

Age

40

46

69

55

34

60

25

47

60

53

63

61

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	âge
+ Egletons	Comte Leonard	accepte	Pouchet Entrepreneur	accepte	50	50
+ Champagnac-la-Tebaillé	Barbier Antoine, Maire	accepte	Franchère Joseph conseiller municipal	accepte	34	34
+x S. Hippolyte de Braquilange	Maire Gabriel	accepte	Vachal Louis, adjoint	accepte	57	57
x Sachapelle	Queuille Spinasse Jean Célestin Maire	accepte	Reix Leonard conseiller municipal	accepte	35	35
+x Le Jardin	Chassagne Leonard, adjoint	accepte	Chassagnard Jean Baptiste Maire	accepte	58	58
+x Moustier	Bordas Jean Maire	accepte	Ballet, Louis	accepte	64	64
x Rosiers	Cerracol Yves, conseiller municipal	accepte	Guillaumie Dominique conseiller municipal	accepte	45	45
+ S. Yrieix-le-Déjalat	Monéger Célestin Maire	accepte	Monéger Baptiste conseiller municipal	accepte	44	44
x Sapleau	Reydemanauf Claude, Angèle Maire	accepte	Renaudie Charles Ernest conseiller municipal	accepte	45	45
+x S. Hilaire	Longueville Boisrac Jean, Maire	accepte	Lac, François conseiller municipal	accepte	46	46
+x Lafage	Vachal François	accepte	Salite, Jean Baptiste	accepte	70	70
+x La Tronche	Pachellerie Leonard conseiller municipal	accepte	England Léger	accepte		56 ou 61

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
+x Laval	Jouquet, Jean Maire	accepté	Chassagnard conseiller municipal	accepté	33
+x S. Merd Barbaul	Jules, conseiller municipal	accepté	Puisson, Jean conseiller municipal	accepté	47
+x S. Pantaléon	Pouboulet Legor	accepté	Estover, François	accepté	Protestation 34
+x Soursac	Pertuis, Jean Baptiste Maire	accepté	Chanfeuil adjoint	accepté	34
+x La Roche Canillac	Sabarrier, Charles conseiller municipal	accepté	Massoubre, Louis	accepté	
+x S. Basile	Beilhet, Jean Baptiste Maire	accepté	Faurie, Joseph adjoint	accepté	66
+x Champagnac	Perrier, Pierre Maire	accepté	Chéze, adjoint	accepté	55
+x Clergoux	G. de Chantal conseiller municipal	accepté	Rieux, Maire	accepté	65
+x Espagnac	Lac, Jean conseiller municipal	accepté	Artiges, François Maire	accepté	59
+x Gros Chastang	Mathieu, Pierre Maire	accepté	Lantourne, Gabriel conseiller municipal	accepté	58
+x Gumond	Monteil, Antoine Maire	accepté	Faurie, Louis conseiller municipal	accepté	37
+x Marcillac	Armand, Jules Maire	accepté	Prioude, Louis adjoint	accepté	29

227

33

47

34

34

66

55

65

59

58

37

29

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
* S. Martin la Néanne	Mourdie Pierre Maire	accepté	Labrousse Jean, conseiller municipal	accepté	36
** S. Pardoux la Croisille	Audubert du Cheil conseiller municipal	accepté	Niginiac Paul conseiller municipal	accepté	53
** S. Paul	Berpière Pierre conseiller municipal	accepté	Tradou Jean Baptiste conseiller municipal	accepté	47
* Mercœur	Perrier Alfred conseiller municipal	accepté	Miebaque Blanche conseiller municipal	accepté	32
** Aillac	Fontanille Maire	accepté	Garaud Geoffroy	accepté	69
* Bassignac le Bas	Taubac Louis père cultivateur	accepté	Reygades Jean père cultivateur	accepté	
** S. Bonnet le Paurc	Laborie Pierre Maire	accepté	Rieux Adjoint	accepté	61
* Camps	Roffy Pierre Maire	accepté	Fourniol Jean, conseiller municipal	accepté	62
* Goules	Laverrie Pierre Maire	accepté	Fauré François Adjoint	accepté	45
** S. Julien le Paurc	Artiques Louis conseiller municipal	accepté	Debertand Joseph conseiller municipal	accepté	42
** Lachapelle	Fauché St Gerand Raymond, adjoint	accepté	Négrevigne Antoine conseiller municipal	accepté	65
** S. Mathurin	Barjot Leobazel Eugène Maire	accepté	Lacaze Pélie, conseiller municipal	accepté	61

Age

36

53

47

32

69

61

62

45

42

65

61

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
* Reygade	Jaulhac Raymond, Maire	accepté	Reygade François, adjoint	accepté	61
* Sexcles	Massabe François, Maire	accepté	Seilhac, Jules adjoint	accepté	93
* Seilhac	Brunie Antoine, Maire Camille, conseiller municipal	accepté	Pouchet, Victor conseiller municipal	accepté	31
* Beaumont	Soubier, Jean conseiller municipal	accepté	Leygnac, François conseiller municipal	accepté	45
* Chambouire	Poumier Jean Maire	accepté	Raby, Paul	accepté	57
* Chanteix	Boucheteil Furmin, conseiller municipal	accepté	Rosier Pierre, conseiller municipal	accepté	30
* S. Clément	Bourquet Jules, Maire	accepté	Mante Louis conseiller municipal	accepté	51
* S. Val	Chassagne Léonard, Maire	accepté	Bouillac, adjoint	accepté	60
* Lagraulière	Verdier Louis, ex-notaire	accepté	Dubech, Louis	accepté	69
* Pierrefitte	Cramond Léandre Maire	accepté	Pradeau François, conseiller municipal	accepté	29
* S. Sabradour	Dexpert Pierre, adjoint	accepté	Seilhac conseiller municipal	accepté	protestation réfutee 46
* S. Trizat	Maleriale Eugène, conseiller municipal	accepté	Basset Maxime conseiller municipal	accepté	49

Ray

61

93

31

45

57

30

51

60

69

29

46

49

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Auriac	Lagis, Pierre conseiller municipal	accepté	Bouyge, Jean Baptiste, Maire	accepté	52
Bassignac-le-Haut	Lafon de Lagereste Maire	accepté	Segret Joseph conseiller municipal	accepté	43
S. Cirgues	Champail, Florentin, conseiller municipal	accepté	Pourtès, Augustin conseiller municipal.	accepté	62
Parazac	Mathieu Baptiste, conseiller municipal	accepté	Massoubert Jean, conseiller municipal	accepté	38
S. Genies-ô-Combe	Jean Herle Prosper Maire	accepté	Champail adjoint	accepté	44
Hautefage	S. Hospital Froy, Marie Julie, Maire	accepté	Broue, adjoint	accepté	65
S. Julien	Capitaine aux Bois Jules, conseiller municipal	accepté	Duraymond Barite conseiller municipal	accepté	53
Serrières	Dufauré Auguste, Maire	accepté	Du Bac conseiller municipal	accepté	48
Rilhac-Saint-Léon	Garry, notaire conseiller municipal	accepté	Champard conseiller municipal	accepté	51
Treignac	Lachaud Ernest, conseiller municipal	accepté	Roger, Philippe conseiller municipal	accepté	32
Saffieux	Teyssaguet conseiller municipal	accepté	Chemier Bernard, conseiller municipal	accepté	29
Chamberet	Maurange Maire	accepté	Maireaud conseiller municipal	accepté	59

Age

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	Age
+x St-Hilaire-Grandchamp- et-Courbeville	Desraux, Maire	accepté	Pallier, Joseph conseiller municipal	accepté	47	47
+x Sacelle	Deschamps Frédéric, Maire	accepté	Pouloux, Joseph adjoint	accepté	48	48
+x L'Église-aux-Bois	Mauranges Louis, Maire	accepté	Legoutteil Léonard, adjoint	accepté	61	61
+x Le-Lonzac	Materre Maire	accepté	Cressier Hippolyte conseiller municipal	accepté	52	52
+x Peyrissac	Doreire Maire	accepté	Pradeau Denis, adjoint	accepté	44	44
+x Ribac-Traignac	Fammet Joseph, Maire	accepté	Dufauré, François, conseiller municipal	accepté	39	39
+x Loudaine	Peyssac, Lavinadine Charles, Maire	accepté	Carade Barthélemy conseiller municipal	accepté	52	52
+x Veix	Fromonteil Maire	accepté	Fromonteil François, fils	accepté		55
+x Tulle (Nord)						
+x Chameyrat-de-Meynard	Meynard Charles, Maire	accepté	Tronchet Jean, adjoint	accepté	29	29
+x Savars	Farges, adjoint	accepté	Roche, Jean conseiller municipal	accepté	49	49
+x St-Germain	Dubois, Jean conseiller municipal	accepté	Creille, Bernard, conseiller municipal	accepté		41

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
* St-Hilaire Peyroux	Ronzet, <sup>Henri</sup> conseiller municipal	accepté	Gayerie, Bernard, conseiller municipal	accepté	31
* St-Mexant	Dural, Henri, Maire	accepté	Maschat, Eugène, conseiller municipal	accepté	45
* Neuves	Vidalin, Gustave, conseiller municipal	accepté	Vidalin, Paul, conseiller municipal	accepté	63
* Tulle	Tour, Thomas conseiller municipal	accepté	Roussat, Jean Baptiste conseiller municipal	accepté	61
* Les Angles	Fausse Conseiller municipal	accepté	Deveix Conseiller municipal	accepté	45
* St-Bonnet	Pirardel, Eralouze, Barthélemy Antoine, Maire	accepté	Dournat, Jean, conseiller municipal	accepté	40
* Chanac	Massoulier, Antoine, Maire	accepté	Bouisson, Jean, conseiller municipal	accepté	56
* Le Chastang	Dupras conseiller municipal	accepté	Verdier, Pierre, Maire	accepté	Proclamation admise, Comm. délégué annuel et Verdier nommé délégué
* Cornil	Crozat conseiller municipal	accepté	Estorges, Maire	accepté	66
* St-P.	Torturade, Louis, Emile, Maire	accepté	Goudeau, Guillaume, adjoint	accepté	50
* Gimel	Boudrie, Dominique conseiller municipal	accepté	Meyrat, François conseiller municipal	accepté	53
* Ladignac	Cavé, Chéri conseiller municipal	accepté	Salesse, Antoine, conseiller municipal	accepté	33
* Lagarde	Estagerie, Ambroise, Maire	accepté	Boudrie, François, conseiller municipal	accepté	65

Age

31

45

63

61

45

40

56

66

50

53

33

65

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Laguennec	Pastrie Camille conseiller municipal	accepté	Bussières Joseph conseiller municipal	accepté	37
Marclatour	Dussandier Joseph	accepté	Boudre Julien	accepté	34 protestation à Dourges - élection nulle pour le délégué et le suppléant
St. Martial	Hardy de Ginnel Maire	accepté	Jos, Antoine	accepté	45
Pardignes	Pompier Christophe conseiller municipal	accepté	Bachelier Bernard conseiller municipal	accepté	55
St. Priest	Fondot de Ginnel conseiller municipal	accepté	Boutourel Pierre conseiller municipal	accepté	27
Uzerche	Philipot de Carzac Maire	accepté	Laurage d'Esparsac	accepté	72
Condat	Deloit conseiller municipal	accepté	Vicente de Labrousse Renaud Maire	accepté	28
Espartignac	Bessenard Emile Maire	accepté	Juge adjoint	accepté	51
Eyburie	Dupuy Maire	accepté	Verdier conseiller municipal	accepté	69
Lamougerie	Audouin Maire	accepté	Viozclargues adjoint	accepté	60
Masseret	Mazeaud Jean Baptiste Maire	accepté	Bessas adjoint	accepté	38
Mailhards	Deschamps Marallier Maire	accepté	Verrieras Baptiste conseiller municipal	accepté	41

Age

37

34

45

55

27

72

28

51

69

60

38

41

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
37 * Salon	de La Roche, Philippe conseiller municipal	accepté	Guivel, H. conseiller municipal	accepté	35
34 * St-Ybard	Brugère Leonard, Maire	accepté	Pinaud adjoint	accepté	55
Arrondissement d'Allosel					
27 * Bort	Amadien conseiller municipal	accepté	Martin André, Florian conseiller municipal	accepté	52
72 * St-Bonnet- Trois-Bornes	Vergne Guillaume adjoint	accepté	Heritier Jean, conseiller municipal	accepté	64
28 * St-Julien	Langlade de Neaux conseiller municipal	accepté	Sembel conseiller municipal	accepté	68
51 * Marguerites	Laveis Antoine Maire	accepté	Baudry François conseiller municipal	accepté	37
69 * Monestier- Port-Dieu	Crypa, Jean Maire	accepté	Fargat, Francon conseiller municipal	accepté	46
60 * Port-Dieu	Galiard Jean, Maire	accepté	Picard, Antoine, adjoint	accepté	45
38 * Sarroux	Bosdavia Maire	accepté	Desir, Antoine adjoint	accepté	52
41 * Chalamy	Bourges Jean Maire	accepté	Pelissière Antoine conseiller municipal	accepté	41
41 * Verrières	Bernard Martin, Maire	accepté	Roche Pierre, adjoint	accepté	34

Be

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
+ S. Victour	de Barques Victor, Maire	accepté	Espinasse Pierre adjoint	accepté	43
+ Bugeat	Cerragol Louis conseil municipal	accepté	Bourq Joseph conseiller municipal	accepté	48
+ Bonnelond	Pouloux Jean Paul, Maire	accepté	Sauriat Léonard adjoint	accepté	31
+ Grandsaigne	de Souris Melchior, Maire	accepté	Monégier Baptiste, adjoint	accepté	59
+ Lestard	Punisset Léonard	accepté	Pitout Léonard	accepté	59 <i>Proposition admise. Ritons des ignés comme suppléant.</i>
+ S. Merd	Courteix Les-Duimes Georges Maire	accepté	Champeaux Jean conseiller municipal	accepté	37
+ Murat	Bourdicaud Dumay, Léonard	accepté	Pars, Anton père	accepté	62
+ Pérols	Ceyssier Charles, Grégoire Auguste	accepté	Mathurin Etienne, conseiller municipal	accepté	72
+ Pradines	Proufit Léonard conseiller municipal	accepté	Peyrat Léonard adjoint	accepté	44
+ Carnac	Bonnet Pierre conseiller municipal	accepté	Maraleysat conseiller municipal	accepté	43
+ Coy. Viam	Bonnet François, Maire	accepté	Paragnet Antoine, adjoint	accepté	72
+ Viam	Hony, Léonard, Maire	accepté	Hony, Pierre, adjoint	accepté	32

age

43

48

31

59

59

37

62

72

44

43

72

32

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eygurande	Grillet, Edmond Notaire et conseiller municipal	accepté	Roubinet André, conseiller municipal	accepté	38
Aix	Ballet, Pierre	accepté	Cinlot Antoine	accepté	Protestation 69
Couffy	Gourjon, Madoff Maire	accepté	Gourjon Auguste	accepté	70
Courteix	Fageolle Léger, Maire	accepté	Escurat François, adjoint	accepté	52
Feyt	Majour Pierre, Paul Maire	accepté	Louradour François, conseiller municipal	accepté	28
Lamazière	Roulet, Pierre Haute adjoint	accepté	Veysière, Pierre, conseiller municipal	accepté	37
Laroche-près-Feyt	Vernédal Louis, Victor conseiller municipal	accepté	Choppas Barthélemy, Maire	accepté	35
Merlines	Cissier, Antoine Maire	accepté	Girardon, Louis, membre du conseil municipal	accepté	51
Monestier-Merlines	Olier, Antoine, Julien Maire	accepté	Louradour Léonard, conseiller municipal	accepté	72
S. Pardoux	Cognéras Le-Vieux Guiprot, conseiller municipal	accepté	Chauvet Léonard, Maire	accepté	78
Meymac	Ballet François, adjoint	accepté	Besse, Léger Jean Baptiste	accepté	Protestation rejetée 74
Meyrat	Giosa, François Maire	accepté	Cheil, Antoine, adjoint	accepté	58

Age

38

69

70

52

28

37

35

51

72

78

74

58

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
* Ambugnat Nieras	Pierre, conseiller municipal	accepté	Ludouze Léonard, conseiller municipal	accepté	32
* Combressat Borde	Antoine, Maire	accepté	Roudeix, Antoine, conseiller municipal	accepté	
* Darnets de Vaublanc	Maire	accepté	Joly, adjoint	accepté	27
* Davignac Bordas	Bernard	accepté	Secourt, Claude	accepté	75
* Mauillac Puyaubert	Maire	accepté	Maisonmagne Claude, conseiller municipal	accepté	58
* Perets Pestour	Léonard, adjoint	accepté	Demichel, Léonard, conseiller municipal	accepté	
* Soudeilles Dubernard	Léonard, conseiller municipal	accepté	Pouillanges François, conseiller municipal	accepté	31
* S. Sulpice les Bois	Pierre Joachim Maire	accepté	Manoux Antoine, adjoint	accepté	30
* Meusic Calary	Emile, conseiller municipal	accepté	Queuille François, conseiller municipal	accepté	30 ou 70
* Chirac Cuisinier	Marthal, Maire	accepté	Besse, Leges conseiller municipal	accepté	44
* S. Etienne Guyp, Jean Lageneste	Baptiste, Maire	accepté	Cuidat, Léonard conseiller municipal	accepté	48
* S. Hilaire Lamoure	Luc François, Maire	accepté	Duvert, Jean conseiller municipal	accepté	50
* Lamazière de Lamazière	Basal Maire	accepté	Bouis, François, adjoint	accepté	3 54 Prostitution

Age

32

27

75

58

31

30

30 ou 70

44

48

50

54

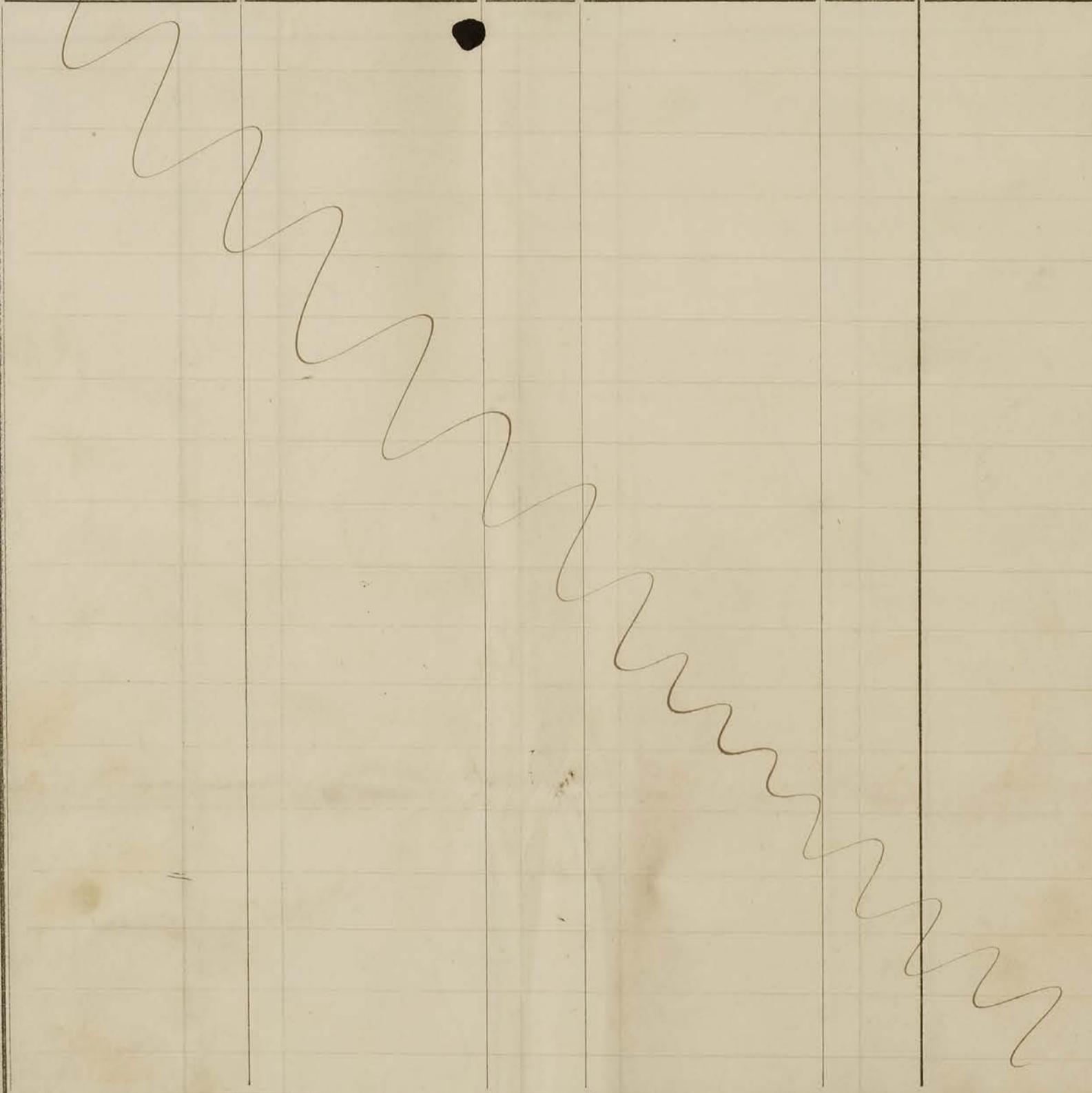
NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
✕ Ligniniac	de Masson de S. Félix Maire	accepté	Bartuel jacques, conseiller municipal	accepté	64
✕ S <sup>te</sup> Marie Lapanouze	Barry, Jean adjoint	accepté	Goudouneix P. Dubois, conseiller municipal	accepté	56
✕ Palisse	Bryac, Jacques Sylla, conseiller municipal	accepté	Morange Georges conseiller municipal	accepté	52
✕ Roche-Expone	Couquet Georges, Maire	accepté	Besse Jacques Blancoux	accepté	41
✕ Serandon	Escure, Antoine, ancien Maire	accepté	Evaut, Jean ex-adjoint et conseiller municipal	accepté	55
✕ Sornac	Marouby conseiller municipal	accepté	Longevialle conseiller municipal	accepté	46
✕ Bellechassagne	Dars, Pierre Maire	accepté	Cousteix J. Baptiste, adjoint	accepté	29
✕ Charanac	Hardoux Leonard, conseiller municipal	accepté	Couffey, Joseph conseiller municipal	accepté	Protestation annulée pour le délégué et le suppléant
✕ S <sup>te</sup> Germain	Lachaze Larolps Jean Baptiste Maire	accepté	Bauvy Martin, adjoint	accepté	69
✕ Millevaches	Lalizon, Pierre, adjoint	accepté	Labarre Leonard, conseiller municipal	accepté	47
✕ Peyrelevade	Rousseau conseiller municipal	accepté	Pouloux Emet, conseiller municipal	accepté	64
✕ S <sup>te</sup> Rémy	Lachaze, Jacques Elois, Guillaume Maire	accepté	Malpertuy Louis, conseiller municipal	accepté	69
✕ S <sup>te</sup> Sotier	Verdeaud Georges	accepté	Forest, Pierre adjoint	accepté	87

Age

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ussel	Laurmond Lauris, Félix conseiller municipal	accepté	Cayrol, Eugène conseiller municipal	accepté	46
S. Angel	Calary Adrien, Maire	accepté	Sabriat Gustave, conseiller municipal	accepté	56
Charveroch	Longevialle Fishe, Maire	accepté	Rouillac Etienne	accepté	56 Protestation
S. Dezéry	Langeron Fishe, Maire	accepté	Menut, Jean adjoint	accepté	43
S. Etienne	Cymard aux-Clas, Maurice, Maire	accepté	Bonnet Etienne conseiller municipal	accepté	75
S. Eupéry	Baudry Noël, Gilbert Maire	accepté	Majour, Jean adjoint	accepté	49
S. Frejus	Cronc M. Majour, Francis, conseiller municipal	accepté	Royer, Jean conseiller municipal	accepté	51
Sabourde	Longevialle Jean, Maire	accepté	Laubie Antoine, conseiller municipal	accepté	27
Signareix	Continsouffat Fishe, conseiller municipal	accepté	Bourges Léonard, Maire	accepté	35
Mestes	Gourdou Maire	accepté	Crouzet conseiller municipal	accepté	66
S. Tardou	Chassain le-Vieux, Antoine, Maire	accepté	Chassain Fishe, conseiller municipal	accepté	59
Valiergues	Bargy Antoine, conseiller municipal	accepté	Martin Fishe, conseiller municipal	accepté	55

de

46  
56  
56  
43  
75  
49  
51  
27  
35  
66  
59  
55

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
					

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Coullas, le 23 Janvier 1876.

Le Préfet de la Gironde,

*du Fay*

N° 2

MODÈLE N° 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

de la Corrèze.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.



NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
1	Biqueperse Camille	Maire à St-Augustin	Bousquet Edouard	
2	Madieu	conseiller municipal à Port-André	Martin André Adrien	
3	Andrieux Jean	Maire à Lagleyrolle	Tréfeuillet Toussaint adjoint	
4	Antignac	conseiller municipal à Meyriac	Rivière conseiller N° 1	
5	Tréfeuillet	conseiller général à Sornac	"	
6	Armand	conseiller d'arrond. à Lapleau	"	
7	Armand Jules	Maire à Marcillac-Lag. Crosille	Brieude Louis	
8	Arsac	conseiller municipal à Palisse	Monange Georges Com. N° 1	
9	Artigues	conseiller d'arrond. à Argental	"	
10	Artigues Louis	cons. arrond. à St-Jouan- le-Paterin	Debertrand Joseph Com. N° 1	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
11	Quenson	Maire à Dubouveau	Boissonnet Dubin, cons. N.º 1 <sup>al</sup>	
12	Rudin	Maire à Lamongrie	Viozelanges adjoint	
13	Rudubert	conseiller N.º 1 <sup>al</sup> à St-Pardoux-la-Croisille	Migniac Paul cons. N.º 1 <sup>al</sup>	
14	Rudubert	Maire à St-Fortmard	Goudeau Guillaume adjoint	
15	Rachelier	conseiller municipal à Latronche	Englard Léger	
16	Rallet	adjoint à Moynac	Besse Léger Jean Baptiste	
17	Barbail	conseiller N.º 1 <sup>al</sup> à St-Pierre-de-Laplanche	Buisson Jean cons. N.º 1 <sup>al</sup>	
18	Barbier	Maire à Compagnac-la-Maaille	Tranchère Joseph cons. N.º 1 <sup>al</sup>	
19	Baridon	conseiller N.º 1 <sup>al</sup> à Massac	Chastanet Henri	
20	Barquessé	Maire de St-Victour	Espinasse Pierre adjoint.	
21	Barry	conseiller N.º 1 <sup>al</sup> à Valsergues	Martin Pierre, cons. N.º 1 <sup>al</sup>	
22	Barry	adjoint à St-Marie-Lapanouze	Goudoumeix Antoine cons. N.º 1 <sup>al</sup>	
23	Baudry	Maire à St-Eusèbe	Majour Jean adjoint.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
24	Rauvit Maire à Fiorre St Sulpice	Maire à St Sulpice - les Fontaines	Manoux adjoint	
25	Bayle conseiller d'arrond. à Bugeat		"	
26	Raport Maire à Angone St Mathurin	Maire à St Mathurin	Lacaze Félix cons. Nal	
27	Bévilisse Maire à de Bourat St Martin	Maire à St Martin	Budrieux Jean cons. Nal	
28	Bernard Maire à Veyrières		Roche adjoint	
29	Bernardie, Maire à Venarsac		Thomas Louis cons. Nal	
30	Berthé Maire à Mouandon		Vialle adjoint	
31	Besse-Tonnet Maire à Espartignac		Juge Louis adjoint	
32	Bétailloubaux cons. Nal Médard à Ferges		Perical adjoint	
33	Bayle cons. Nal à St Pons		Dumond Fiorre	
34	Reynie cons. Nal à St Paul		Pradoux Jean Baptiste cons. Nal	
35	Billet Cons. général général à Fiance		"	
36	Blanc cons. Nal Champagnac à Myon		Blanc Antoine cons. Nal	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
37	Blanc	Jeancons, Maire à Mansac	Mal Peune, Jean Baptiste, Maire	
38	Bonnet	Maire à Francis Bay-Viam	Paragnet Antoine, adjoint	
39	Bonnet	cons. Maire Pierre à Carnac	Mal Maraleprat Jean Baptiste, cons. Maire	
40	Bordat	à Davignac Bernard	Secourt Claude	
41	Bordat	Maire à Jean Moutier-Toutaud	Ballet Louis	
42	Borde	Maire à Antoine Combrossat	Roudet Antoine, cons. Maire	
43	Borderie	Maire Jean à Jugeats	Pelmas Jean, adjoint	
44	Bosdeveix	Maire à Sarroux	Désir Antoine, adjoint	
45	Bouchet	cons. Maire à Chantais	Mal Rosier Pierre, cons. Maire	
46	Boudrie	cons. Maire Dominique à Gimel	Mal Bleyrat François, cons. Maire	
47	Bouquet	à St Léger-Laplanche	Estovers François	
48	Bourdès	Maire Louis à Benville	Boutourrie André, adjoint	
49	Bourdès	Maire à Menoire	Chastang Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
10	Hourdicot	Murat	Paris, Antoine père	
11	Bouvier	Maire de Chalamy	Pelissière Antoine, cons. N° 1	
12	Bourquet	Maire de Hues	Mante-Louis St-Clement cons. N° 1	
13	Bouvy	Maire de Lachapelle-aux-Bois	Faurie conseiller N° 1	
14	Braquillage	Maire de St-Hippolyte	Vachal Louis, adjoint	
15	Breton	cons. gen. de Vigeois	"	
16	Brouillet	cons. d'arr. de Lyon	"	
17	Brugères	notaire de Aubazine	Lafon cons. N° 1	
18	Brugères	cons. gen. de Beynat	"	
19	Brugère	cons. d'arr. de Meyrhone	"	
20	Brugère	Maire de Leonard St-Hard	Pinaud, adjoint	
21	Brune	Président de Lubersac	"	
22	Brune	cons. N° 1 de Lubersac	Pouchet Victor cons. N° 1	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
63	Frumie Maire à	Py d'Amac	Marbot <sup>Antoine</sup> cons. N <sup>o</sup> 1	
64	Fumisset Léonard	à Lortards	Ritoux <sup>Léonard</sup>	
65	Calary	cons. N <sup>o</sup> 1 à Mauric	"	
66	Calary	cons. N <sup>o</sup> 1 à Mauric	Queuille François cons. N <sup>o</sup> 1	
67	Calary Maire à	S <sup>t</sup> Angel	Sabrat Gustave cons. N <sup>o</sup> 1	
68	Capitaine Jules	cons. N <sup>o</sup> 1 à S <sup>t</sup> Julien aux Bois	Purpaysmond Pierres cons. N <sup>o</sup> 1	
69	Carrier	cons. N <sup>o</sup> 1 à Croisnac	"	
70	Chambre Maire à	Leon Quoyzac	Soursac Cirice, cons. N <sup>o</sup> 1	
71	Chapp	cons. N <sup>o</sup> 1 à Pinson à Pénissac	Planhard cons. N <sup>o</sup> 1	
72	Champel	cons. N <sup>o</sup> 1 à S <sup>t</sup> Cirgues	Pourty <sup>Augustin</sup> cons. N <sup>o</sup> 1	
73	Chanal (de) général	cons. N <sup>o</sup> 1 à Bergoux	Roux Maire	
74	Charvarel Maire à	S <sup>t</sup> Paythal Gytraignes	Claus cons. N <sup>o</sup> 1	
75	Chappoulic	à Lortards Ferdinand	Chapoulic Doux, cons. N <sup>o</sup> 1	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
76	Charain	cons. d'arrond. à Culle	"	
77	Chassagne	adjoint au Léonard	Chassagnard Jean D <sup>e</sup> Naire	
78	Chassagne Noire	à St-Jal Léonard	Bouillac adjoint	
79	Chassain Noire	à St-Pardoux Antoine	Chassain Pierre, cons. N <sup>e</sup>	
80	Chautaigne	à Chammail Gabriel	Chambay Léonard	
81	Cherrière Noire	à Verprière Jean	Verrière Pierre, cons. N <sup>e</sup>	
82	Chignat	cons. d'arrond. à Tigeois	"	
83	Cognéras	cons. N <sup>e</sup> Guinet à St-Pardoux St-Venut	Chavet Léonard Naire	
84	Combe Noire	à Champail Jean Prosper	Champail adjoint	
85	Comte	à Cigléons Léonard	Pouchet Entrepreneur	
86	Cortimouzas	cons. N <sup>e</sup> à Signarais	Bourges Léonard Naire	
87	Cosnac	cons. N <sup>e</sup> (de) à Cosnac	Betailleux cons. N <sup>e</sup>	
88	Cosnac Noire	à Sol (de) Reynat	Sol cons. N <sup>e</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
89	Coulie	cons. N <sup>al</sup> à Chateaux	Sourzat Étienne cons. N <sup>al</sup>	
90	Courteix	Maire à Georges St-Mard - les- Oussines	Champeaux Jean, cons. N <sup>al</sup>	
91	Crausson	Maire à Bernard Brancailles	Bréil Antoine Jules cons. N <sup>al</sup>	
92	Crozat	cons. N <sup>al</sup> à Cornil	Estorges Maire	
93	Cuissinier	Maire à Bartal Esirac	Besse Léon cons. N <sup>al</sup>	
94	Dallet	à Oix Pierre	Linlot Antoine	
95	Dart	Maire à Pierre Pochetrasne	Coustex Jean Frédéric	
96	Deaux	cons. N <sup>al</sup> Longoutte à Brignac	"	
97	Delestable	cons. d'arrond. à Beauvic	"	
98	Delmas	Maire à St-Antoine	Rebière cons. N <sup>al</sup>	
99	Delon	cons. N <sup>al</sup> Amayé à Vars	Veyssey cons. N <sup>al</sup>	
100	Delort	Maire à Caramont	Morlet adjoint	
101	Delort	cons. N <sup>al</sup> Jules à Condac	Labeselle Vicomte Rons, Maire	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
102	Denoix cons. gal Paul a Larche	cons. gal	Faure Louis cons. gal	
103	Desage Maire a Estival Jean Pierre	Maire a Estival	Chauvenoux Jean cons. gal	
104	Deschamps Maire gal Frédéric Lacelle	Maire gal	Pouloux Joseph adjoint	
105	Deschamps Maire gal Marallier a Berthard	Maire gal	Veyrieras Balthazar cons. gal	
106	Deschamps cons. gal Marallier a Berche	cons. gal	"	
107	Desport adjoint gal St Savadon	adjoint gal	Veilhac cons. gal	
108	Dongre Maire a Pradeau Lubrenil Peyrissac	Maire a Pradeau	Danis, adjoint	
109	Doussaud adjoint a Lubersac	adjoint a Lubersac	Rouquier Paul cons. gal	
110	Dubaril cons. gal a Baulieu	cons. gal a Baulieu	"	
111	Dubernard cons. gal a Sandettes	cons. gal a Sandettes	Pouillanges cons. gal	
112	Dubois cons. gal Antoine a Sarran	cons. gal a Sarran	Val Joseph Maire	
113	Dubois Maire a Antoine Bar	Maire a	Boudrie Léon adjoint	
114	Dubois cons. gal Jean a St Germain les-Vergnes	cons. gal a St Germain les-Vergnes	Creille Bernard cons. gal	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
115	Dufaure Maire à Auguste Savieres		Du Bac cons. Nal	
116	Dubinet Maire à 4 <sup>m</sup> 13 <sup>e</sup>	St Julien Mammont	Feix, Jean Paul adjoint	
117	Dubinet cons. gal à Boyssac		"	
118	Dumontail à Dampnat Guin Gaston		Reuch-Lestade	
119	Dumaigre cons. d'arrondt Edouard à Vantozac		"	
120	Dumaigre Maire à Objat		Coudert cons. Nal	
121	Dupuy Maire à Eyburie		Verdier cons. Nal	
122	Durieux cons. Nal à St-Viance		Berthier cons. Nal	
123	Dural Maire à St-Viance		Maschat cons. Nal	
124	Escur cons. d'arrondt à Navie		"	
125	Escur ancien maire Antoine à Sérandon		Escur Jean cons. Nal	
126	Estagnier Maire à Lagarde		Boudrie cons. Nal	
127	Eymard Maire à Barrie	St-Christophe aux-Clas	Bonnet Etienne cons. Nal	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
128	Cyzat Jean	Maire à Dion	Farges François cons. N° 1	
129	Pigeolle	Maire à Courteix	Escurat François adjoint	
130	Pajis Pierre	cons. N° 1 à Curzac	Bouyge Jean P. Baptiste Maire	
131	Pargès	adjoint à Favars	Roche cons. N° 1	
132	Paucho Raymond	à La Chapelle St Gerand	Nequereigne Antoine cons. N° 1	
133	Pauveron Pierre	Maire à St Dizory	Merut adjoint	
134	Pauvie Emmanuel	mère à Orliac de Bar	Vialle adjoint	
135	Peygnac Jean	à Palanges	Durieux Ducot	
136	Peyssac Charles	Maire à Saudane	Carade Barthélemy cons. N° 1	
137	Poucaud Ferdinand	cons. N° 1 à Culle		
138	Ponrobert Léonard	Maire à St Lomin	Marsat Léonard, cons. N° 1	
139	Pontmil Géraud	Maire à Attillac	Graffier	
140	Près Jean	cons. d'arrond. à Marsat		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
141	Foury Thomas	cons. N <sup>al</sup> à Cully	Roussarie Jean P <sup>te</sup> Paul conseil N <sup>al</sup>	
142	Pronpste	cons. N <sup>al</sup> aux Angles	cons. N <sup>al</sup> Seveix	
143	Promontail	Maire à Veix	Promontail François, fils	
144	Pronty Henri	cons. d'arrond. à Dongenac	"	
145	Yvonne Jean	Maire à Port-Dieu	Picard, Antoine adjoint	
146	Gabrielon	cons. d'arrond. à Moursac	"	
147	Gary	cons. N <sup>al</sup> à Ribac-Dambie	Chamard cons. N <sup>al</sup>	
148	Gimel Gérard	Maire à St-Basile de Meynac	Broussolle Jean adjoint	
149	Gious François	Maire à Maynat	Cheil, Antoine, adjoint	
150	Girardot	cons. N <sup>al</sup> à St-Jovès	Sapote Pierre, cons. N <sup>al</sup>	
151	Gouin de Epinay	cons. N <sup>al</sup> à Larche	"	
152	Goudal J <sup>m</sup> 18 <sup>e</sup>	cons. N <sup>al</sup> à Croche	Gery, Jean cons. N <sup>al</sup>	
153	Goudeaux Joachim	cons. N <sup>al</sup> à Pauliac	Ludric Jean cons. N <sup>al</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
14	Gourdon	Maire à Noctes	Crouzet cons. Mal	
15	Gourzon	Maire à Cauffry	Gourzon Auguste	
16	Gourzon	cons. Gal à Feillac	"	
17	Gras	Maire à St-Jean	cons. Mal Eparquillere Denis, cons. Mal	
18	Grammond	Maire à Jean Vespoul	cons. Mal Mallevergne	
19	Grand	cons. Mal à St-Jean Larivière	Sage, François	
20	Grandchamp	Maire Léjerga à St-Jean Les-Courbes	Paillet, Joseph cons. Mal	
21	Grébet	notaire à Cygurande	Rouviere André cons. Mal	
22	Guy	Maire à St-Jean La-Geneste	cons. Mal Ciret, Léonard	
23	Jammes	Maire à Joseph Ribnac Craignac	Dufaure François, cons. Mal	
24	Jaubrac	Maire à Louis père St-Jean	Reygades St-Jean père cult.	
25	Jaubrac	Maire Raymond à Reygades	Reygade François adjoint	
26	Jondeau	cons. Mal à St-Jean de Gornet	Boutouyrie cons. Mal	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
167	Jouquet Maire à Jean Laval	Maire à Laval	Chassagnard cons. 16 <sup>e</sup>	
168	Jourde	cons. d'arrond <sup>t</sup> à St Privat	"	
169	Jouvenel député à (de) Borne	"	"	
170	Juin Lamiraudie	cons. d'arrond <sup>t</sup> à Boyrat	"	
171	Labarrière Charles à Larochette Camillac	cons. 16 <sup>e</sup> à Larochette Camillac	Massoubie Louis	
172	Labauve Maire à Benayes	Maire à Benayes	Duvert	
173	Labesse Maire à (Comte de) Charles Chabriqua	Maire à Chabriqua	Fronty François, conseiller municipal	
174	Juin-Dumontel	Conseiller municipal à Lantéac	Auzeloux mairie à Lantéac	Par décision du Conseil de Préfecture l'élection de M. Juin-Dumontel a été annulée
175	Labourie Jean 13 <sup>e</sup>	cons. 16 <sup>e</sup> à Brignac	Froidfond Guillaume Cons. 16 <sup>e</sup>	
176	Laborie Maire à Bernard Orignac	Maire à Orignac	Villeneuve Martial	
177	Laborie Maire à St-Barnabé-le Fauvre.	Maire à St-Barnabé-le Fauvre.	Pieux, adjoint le 20 juin 1848	
178	Labrousse à Brive	cons. d'arrond <sup>t</sup> à Brive	"	
179	Labrousse Maire à Jean 13 <sup>e</sup> Varots	Maire à Varots	Darcissac François adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
180	Labrousse à Lion	St. Etienne	Philippe	
181	Lac, Jean	cons. N° 1	à Espagnac François	
182	Lachapelle Maire (2e)	Carman à Chauffour	Sarravac Antoine, cons. N° 1	
183	Lachard Ernest	cons. N° 1 à Trégnac	Roger Philippe cons. N° 1	
184	Lachaze Alexis	Maire à St. Remy	Malpertuis Danck, cons. N° 1	
185	Lachaze Jean	Maire à St. Germain	à Faurry Martin, adjoint	
186	Lacroix Urbain	Maire à Veyonne	Lacroix Bazile, cons. N° 1	
187	Lafarge	cons. d'arrond. à Lagranville	"	
188	Lafont Victor	Maire à Larche	à Gourdal François, adjoint	
189	Lafont de La Roche	Maire à Bassignac le Haut	à Secret Joseph cons. N° 1	
190	Lafont de St. Pierre	cons. N° 1 à Camillac	"	
191	Laforgue François	cons. N° 1 à Laroche	Laforgue cons. N° 1	
192	Lafou Léon	cons. d'arrond. à Tornac	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
193	Laurion Pierre	adjoint à Millovaches	Sabarre Léonard, cons. N <sup>o</sup> 1	
194	Lamaze (de)	cons. à Larche	Jurquet " "	
195	Lamazière (de)	Maire à Lamazière-Pierre	Bourja François, adjoint	
196	Lamontégie Louis	Maire à St-Mac-Symphorien	Cousty Léonard	
197	Lamoure François	Maire à St-Hilaire-Luc	Duvert Jean, cons. N <sup>o</sup> 1	
198	Lanquade de	cons. N <sup>o</sup> 1 à St-Julien prop. St-Jul	Sembel cons. N <sup>o</sup> 1	
199	Lapouge Segonzac	Maire à Segonzac	Blondel Louis cons. N <sup>o</sup> 1	
200	Lasteyrie (de)	cons. N <sup>o</sup> 1 à Lanzenac	" "	
201	Lasteyrie Pierre	cons. N <sup>o</sup> 1 à Cativans	Dumond Gauthier adjoint	
202	Latrade (de)	cons. N <sup>o</sup> 1 à Cyon	" "	
203	Laurmond Jean	Maire à Maignac	Coste Jean cons. N <sup>o</sup> 1	
204	Laurmond Louis	cons. N <sup>o</sup> 1 à Nasel	Carpe Eugène cons. N <sup>o</sup> 1	
205	Lavarde (de)	Maire à St-Fantalou de Larche	Faubertie cons. N <sup>o</sup> 1	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
206	Larocq Maire à	Francis cons. N° 1	Francis cons. N° 1	
	Antoine Marguerites			
207	Laroyrie Maire à	Francis adjoint	Francis adjoint	
	Pierre			
208	Larivière Maire à	Magnaud	Magnaud	
	Boysac	cons. N° 1		
209	L'Orbay cons. gal			
	à Wabel			
210	Lechobonnier cons. gal	Brun-Lafaurie	Brun-Lafaurie	
	à Brive			
211	Lespinas cons. adjoint			
	à Lussac			
212	Lesbourg cons. gal			
	à Argental			
213	Lhostellerie cons. gal	Besse	Besse	
	à St-Jordons	Antoine cons. N° 1		
	Gortier			
214	L'hospital Maire	Broue	Broue	
	Pierre à Haute-Fage	adjoint		
215	Ligeac cons. N° 1	Reilher	Reilher	
	à Juillac	Edouard cons. N° 1		
216	Lissac	Cervais	Cervais	
	(Marquise) à Lissac	Pierre, Maire		
217	Lengerviale Maire	Saubie	Saubie	
	Jean à Labourette	Antoine cons. N° 1		
218	Lengervial Maire	Rouillac	Rouillac	
	Pierre à Chaveroche	Etienne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
219	Longueville	Maire Ponsac	Lac, François cons. N <sup>o</sup> 1	
220	Longuy	cons. gal à Augmande	"	
221	Magnan	Maire à Laplagne Pierre Concoze	Leonard, cons. N <sup>o</sup> 1	
222	Maison	cons. gal à Meynac	"	
223	Majour	Maire à Louradou Pierre Foyt	François cons. N <sup>o</sup> 1	
224	Malleriale	cons. N <sup>o</sup> 1 Eugène à St Privat	Maxime cons. N <sup>o</sup> 2	
225	Margerit	à Mosac Fiohe	Bouille Antoine	
226	Maroubey	cons. N <sup>o</sup> 1 à Tornac	Longeviale cons. N <sup>o</sup> 1	
227	Marty	Maire à Sarrac Joseph	Valadas Joseph, adjoint	
228	Marrabe	Maire à François Saclos	Ceilhet Julien, adjoint	
229	Masson	Maire à Bartuel (de) de St Felix Ligninac	Jacques cons. N <sup>o</sup> 1	
230	Masmonier	Maire Antoine à Chanaud	Fouissou Jean cons. N <sup>o</sup> 1	
231	Matorre	Maire au Lonzac	Cerpsier Hippolyte conseiller N <sup>o</sup> 1	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
232	MATHIEU com. de Massoubert Peyrolle à Larzac	cons. de Massoubert	Jean, conseiller de Larzac	
233	MATHIEU Maire à Sautourne Pierre Groschartan	Maire de Sautourne	Gabriel, adjoint de Sautourne	
234	Mauranges Maire à Chambret	Maire de Chambret	cons. de Chambret	
235	Mauranges Maire à L'Église quart de Bois	Maire de L'Église	Levard, adjoint de L'Église	
236	Moréel Maire à Signeyrac	Maire de Signeyrac	adjoint	
237	Maffreton à Turonne	cons. de Turonne	Dubois	
238	Mazaud Maire à Bessas Barreret	Maire de Bessas	adjoint	
239	Mazel adjoint à Pierre Vigier	adjoint	Jean	Chastagner
240	Mazeyrac Maire à Astaillac	Maire de Astaillac	François cons. de Astaillac	Beulière
241	Mazeyrac Maire à Lachapelle aux Saints	Maire de Lachapelle aux Saints	Jean, adjoint	
242	Mazeyrac cons. de de Edouard	cons. de Edouard	"	
243	Mazin com. de Auguste Ferrerac	com. de Ferrerac	François	Labrousse
244	Marnard Maire à (N de) Chamroyrac	Maire de Chamroyrac	Jean, adjoint	Bronchet

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
245	Monégay	Maire à Monégay Célestin Pignatelli Déjalat	Baptiste cons. N <sup>al</sup>	
246	Montois	cons. d'arrond. Edouard à Nozel	"	
247	Montmont	Maire à Montmont Edouard Marcillac Crozé	cons. N <sup>al</sup>	
248	Monteil	Maire à Laurie Henry Guinand	cons. N <sup>al</sup>	
249	Mourdy	Maire à Labournou St. Martin Ja. Béanne	Jean cons. N <sup>al</sup>	
250	Nard	Maire à St. Antoine Etienne St. Baptiste de Lunel		
251	Paradou	Maire à Rivière Mussac	Antoine	
252	Pouvaiche	Maire à Bonimond (Comte de) Pouvaiche	cons. N <sup>al</sup>	
253	Piezas	cons. N <sup>al</sup> Pierre à Ambrogat	Léonard cons. N <sup>al</sup>	
254	Raynou	Maire à Nore Léonard Niam.	adjoint Fioré	
255	Rouyon	Maire à Sachamp à Renard	Félix adjoint	
256	Sicr	Maire à Louradour Antoine Boyotier Bortines	Léonard cons. N <sup>al</sup>	
257	Tagnon	cons. N <sup>al</sup> Victor à Lascans	Jean cons. N <sup>al</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
218	Parigal cons. gal De Chummarat à Culle			
219	Pastrieu cons. gal Camille à Laguarne		Joseph cons. gal	
260	Prigne cons. gal Jacques à Laurière		Crégarand Baillé cons. gal	
261	Prieur cons. gal Alfred à Mercour		Nicolas Claude cons. gal	
262	Prieur Maire à Clement à Cognac		Simon Jean	
263	Prieur Maire à Pierre à Champagnac		Chère adjoint	
264	Prieur Maire à Laurac		Charfeuil adjoint	
265	Prieur adjoint à Léonard à Pérol		Perrichel Léonard, cons. gal	
266	Prieur cons. gal à Affieux		Chemin Bernard cons. gal	
267	Prieur Maire à de Bailac Marche à Espartac		Sauvage	
268	Prieur Maire à Bartholomy à Chaloux		Pournot jeune cons. gal	
269	Prieur cons. gal Pierre à Vignols		Pandaleix cons. gal	
270	Prieur cons. gal Charles à Charentat Auguste		Charoulet	

D

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Boignot	adjoint Collonges	Toussac cons. N <sup>o</sup> 1	
272	Pommepuy	cons. N <sup>o</sup> 1 à Vautzac	Leyral cons. N <sup>o</sup> 1	
273	Pompier	cons. N <sup>o</sup> 1 Chagnac à Sandriques	Bachelier Bernard cons. N <sup>o</sup> 1	
274	Ponchet	cons. d'appoint à Collonges	"	
275	Poulour	Maire Jean Bonnesfont	Lauriat Leonard adjoint	
276	Poumier	Maire Jean Chamboire	Baby Paul	
277	Pradalet	cons. N <sup>o</sup> 1 Jean à Douzenac	Lages cons. N <sup>o</sup> 1	
278	Proufit	cons. N <sup>o</sup> 1 Leonard à Pradines	Peyrat Leonard adjoint	
279	Pux	cons. N <sup>o</sup> 1 à Prival	"	
280	Puyaubert	Maire Mausac	Maisonrouve Claude cons. N <sup>o</sup> 1	
281	Quenil	Maire Lachapelle Stinasse	Reix cons. N <sup>o</sup> 1	
282	Raymond	cons. N <sup>o</sup> 1 à Ségur	Laperroux adjoint	
283	Reysemann	Maire Claude à Laplèau	Renaudie Charles cons. N <sup>o</sup> 1	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
284	Raynaud	Maire de St-Julien-le-Mendonnais	Raynaud Louis, cons. N° 1	
285	Roche	cons. gal à Labbau	"	
286	Roche	Maire de St-Bardoux	Roche cons. N° 1 L'Entier	
287	Profil Pierre	Maire de Camps	Tourniol Jean cons. N° 1	
288	Ronzet	Maire de St-Vitair	Carperie Bernard cons. N° 1	
289	Rouvié	cons. gal à Bercoeur	"	
290	Roubel	adjoint à Frome	Veyssière Pierre, cons. N° 1 Hatte	
291	Rouveau	cons. N° 1 à Peyrolade	Touloux Ernest, gal cons. N° 1	
292	Sage	cons. N° 1 à Cublac	Loubignac Jean cons. N° 1	
293	Saintagne	cons. dépend à Saroches-Camillac	"	
294	De Saly	cons. N° 1 à Salan	Grivel cons. N° 1	
295	Sespin	cons. N° 1 à Rosignac	Rosier Durieux cons. N° 1 Lagnard	
296	Seillac	cons. gal (Comte) à Seillac	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
297	Serve	cons. 3 <sup>arr.</sup> Victor à Eygurande	"	
298	Servet	Paire à Joseph Enduits	Miquel Maximilien adjoint	
299	Soubihet	à Emile	Saurzac Bapt. cons. 16 <sup>e</sup>	
300	Souladié	cons. 16 <sup>e</sup> Marcelin à	Pal Vigier Billac Fabre, cons. 16 <sup>e</sup>	
301	Soularue	à François	Corrèze Graille Jean aîné	
302	Soubie	cons. 3 <sup>arr.</sup> Joseph à	Boynac "	
303	Soubie	Jean cons. 16 <sup>e</sup> à	Beaumont Sevignac François, adjoint cons. 16 <sup>e</sup>	
304	Soubie	Reyre à (de) Grandvaigne	Monégier Baptiste, adjoint	
305	Soubet	cons. 16 <sup>e</sup> Fédéric à	Pal Savaud St-Cyprien cons. 16 <sup>e</sup>	
306	Spinasse	cons. 9 <sup>e</sup> à	Castels "	
307	Tamain	cons. 16 <sup>e</sup> à	Pal Durvet Montgibaud François cons. 16 <sup>e</sup>	
308	Tarvet	cons. 16 <sup>e</sup> Chéri à	Pal Salesse Ladignac Antoine cons. 16 <sup>e</sup>	
309	Tribet	Paire à ym 18 <sup>e</sup> St-Pasle de	Saurac Faurie, Joseph adjoint de Sarache	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
310	Cerracols	cons. N° 1	Mal Bourg Jean Louis à Bugnat cons. N° 1	
311	Cerracols	cons. N° 1	Guillaumie Yves à Kéziers Eugène cons. N° 1	
312	Cerrons	cons. gal	" à Barroze	
313	Cerrons	cons. d'arr.	" à Barroze	
314	Cevrière	cons. N° 1	Billie à Lionne cons. N° 1	
315	Cevrière	cons. N° 1	Sabert Etienne à Lionne, Gérard cons. N° 1	
316	Ceyssier	cons. gal	" à Bugnat	
317	Ceyssier	cons. gal	" à Bort	
318	Ceyssier	à Foch	Mathurin Charles-François Etienne cons. N° 1	
319	Cissier	N° 1	Coindon Antoine Vertuis cons. N° 1	
320	Coignat	N° 1	Besse Jacques Georges Roche-le Blancou, cons. N° 1	
321	Courzie	N° 1	Chabanel Louis Laniquac Propriétaire, conseiller N° 1	
322	Couron	N° 1	Dufour Auguste le Noir Lemaire, adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
323	Crampaud Maire à Leandre Pierrefitte		Pradeau François, com. N <sup>al</sup>	
324	Craverve com. N <sup>al</sup> Gaspar à St-Jehan		Naze Jean com. N <sup>al</sup>	
325	Craverve com. N <sup>al</sup> Joseph à St-Jehan Euret		Graffeuil Jean Paul com. N <sup>al</sup>	
326	Crinoutrot com. N <sup>al</sup> Martial à Eyrouin		Vitrac com. N <sup>al</sup>	Figure
327	Crync com. N <sup>al</sup> François à St-Projeux		Royer Jean com. N <sup>al</sup>	
328	Uachal à Lafage François		Salite Jean com. N <sup>al</sup>	3 <sup>e</sup>
329	Uacher maire à Michel Matomort		Reyjal adjoint	
330	Ual maire à Vitrac		Chabrier adjoint	
331	Ualeri Maire à Pierre Moichnac		Delprat adjoint	
332	Vaublanc Maire à (de) Darnets		Joly, adjoint	
333	Ueana Maire à Leon Parrière		Sourjal 1 <sup>er</sup> 3 <sup>e</sup> adjoint	
334	Verdeau à St-Jehan Georges		Forest Pierre	
335	Verrier ex-maire Louis à Lagraulise		Daubech Louis, adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
336	Vergnes	adjoint à St-Heritier	Guillaume Benoit pres cours. N° 1 <sup>er</sup> Bort	
337	Vernedal	cons. N° 7	Thomas Louis a Laroches pres Bort Barthélemy N° 1 <sup>er</sup>	
338	Vialanoux	cons. d'arrondt. à Espérou	"	
339	Vialle	Paul Maire à Nayzac L'Église	Vialle cons. N° 1 <sup>er</sup>	
340	Vialou	cons. d'arr. François a Bort	"	
341	Viglain	cons. N° 1 <sup>er</sup> Guillaume a Navas	Viglain Félix cons. N° 1 <sup>er</sup>	
342	Vignas	cons. N° 1 <sup>er</sup> Alexandre a Saillac	Shaumont Etienne	
343	Villette	cons. N° 1 <sup>er</sup> Antoine a St-Robert	Dalmay Jean 1 <sup>er</sup> cons. N° 1 <sup>er</sup>	
344	Vincot	cons. d'arr. a Norcou	"	
345	Sauve-Lubril	a St-Eloy	Reineix Amédée cons. N° 1 <sup>er</sup>	
346	Dumas, conseiller municipal	au Chartany	Verdier Pierre maire	Le Conseil de Préfecture a annulé l'élection de M. Dumas, et Verdier est devenu conseiller délégué
347	Dussandier Joseph	Conseiller municipal a Marclat	Boude Julien	
348	Nardoux Louis	Conseiller municipal a Charvonnac	Couffy Joseph maire	



DÉPARTEMENT  
de la Corrèze.



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 174 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	<i>Syguereuse</i> Cassini, Maire		<i>[Signature]</i>			
2	<i>Amadiou</i> Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
3	<i>Andrieux Jean</i> Maire		<i>[Signature]</i>			
4	<i>Antignac</i> Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
5	<i>Arfeuillères</i> Conseiller général Député		<i>[Signature]</i>			
6	<i>Armand</i> Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
7	<i>Armand Jules</i> Maire		<i>[Signature]</i>			
8	<i>Arsac Jacques</i> Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
9	<i>Artiques</i> Conseiller d'arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
10	<i>Artiques Louis</i> Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
11	<i>Auconsul</i> Maire		<i>[Signature]</i>			
12	<i>Audoin Etienne</i> Maire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Audubert du Thiel Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
14	Audubert Louis Maire		<i>[Signature]</i>			
15	Bachelierie Leonard, Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
16	Baller François Adjoint		<i>[Signature]</i>			
17	Barbail Jules Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
18	Barbier Antoine Maire		<i>[Signature]</i>			
19	Bardon Leonard Semi Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
20	Bargues (de) Maire.		<i>[Signature]</i>			
21	Bargy Antoine Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
22	Bargy Jean Adjoint		<i>[Signature]</i>			
23	Baudry Noël Maire		<i>[Signature]</i>			
24	Baurit Pierre Maire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bayle Emile Conseiller d'arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
26	Bayon Eugène Maire		<i>[Signature]</i>			
27	Belliste de Haas Maire		<i>[Signature]</i>			
28	Bernard Maire		<i>[Signature]</i>			
29	Bernardie Maire		<i>[Signature]</i>			
30	Berthy Maire		<i>[Signature]</i>			
31	Besse-Hanos Maire		<i>[Signature]</i>			
32	Bétaillouloux Maire, Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
33	Beyme Emile Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
34	Beynie Pierre Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
35	Billoz (général) Conseiller général, député		<i>[Signature]</i>			
36	Blanc Champagne Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Blanc Jean Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
38	Bonnet François Maire		<i>J.P.</i>			
39	Bonnet Pierre Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
40	Bordas Bernard		<i>J.P.</i>			
41	Bordas Jean Maire		<i>J.P.</i>			
42	Bordes Antoine Maire		<i>J.P.</i>			
43	Borderie Jean Maire		<i>J.P.</i>			
44	Bosdereix Maire		<i>J.P.</i>			
45	Boucheteil Pierre Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
46	Boudrie Dominique Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
47	Bouboulet Léger à		<i>J.P.</i>			
48	Bourdes Louis Maire		<i>J.P.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bourdet Maire		<i>[Signature]</i>			
50	Bourdicaud Dumay Maire Léonard		<i>[Signature]</i>			
51	Bourges Jean Maire		<i>[Signature]</i>			
52	Bourques Jules Maire		<i>[Signature]</i>			
53	Bouys Maire		<i>[Signature]</i>			
54	de Braquillanges Maire		<i>[Signature]</i>			
55	Breton Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
56	Brouilhet Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
57	Brugailles notaire		<i>[Signature]</i>			
58	Brugailles Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
59	Brugère Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
60	Brugère Léonard Maire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Brunet Joseph Président du Conseil général		<i>J.P.</i>			
62	Brunie Camille Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
63	Brunie Maire		<i>J.P.</i>			
64	Bunisse Léonard		<i>J.P.</i>			
65	Calary Conseiller général		<i>J.P.</i>			
66	Calary Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
67	Calary Maires		<i>J.P.</i>			
68	Capitaine Jules Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
69	Chadenier Conseiller d'arrond.		<i>J.P.</i>			
70	Chambre Louis Maire		<i>J.P.</i>			
71	Champf Agnès Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
72	Champel Florentin Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	de Chanal (général) Conseiller municipal		<i>J.P.</i>			
74	Chantarel Maire		<i>J.P.</i>			
75	Chapoulie Ferdinand		<i>J.P.</i>			
76	Charain Conseiller d'arrondissement		<i>J.P.</i>			
77	Chastagne Léonard Adjoint		<i>J.P.</i>			
78	Chastagne Léonard Maire		<i>J.P.</i>			
79	Chastaigne Antoine Maire		<i>J.P.</i>			
80	Chauzeix Gabriel		<i>J.P.</i>			
81	Cherrière Jean Maire		<i>J.P.</i>			
82	Chinias Conseiller d'arrondissement		<i>J.P.</i>			
83	Cognéras Guinaud Conseiller municipal	Chauvet Léonard Maire	<i>J.P.</i>			Le Bélaqui Cognéras ne présente de mandat à l'acte pour cause de maladie. C. Chauvet le remplace
84	Combes Jean Prosper Maire		<i>J.P.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Comte Léonard		<i>[Signature]</i>			
86	Contintouza Sieur conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
87	de Cosnac (Sieur) Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
88	de Cosnac Maires		<i>[Signature]</i>			
89	Coulie Guillaume Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
90	Courteix Georges Maires		<i>[Signature]</i>			
91	Crauffon Bernard maire		<i>[Signature]</i>			
92	Crozat Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
93	Cuisinier Martial Maire		<i>[Signature]</i>			
94	Daller Sieux		<i>[Signature]</i>			
95	Dars Pierre Maire		<i>[Signature]</i>			
96	Decoux Lagoutte Conseiller général		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Dellestable Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
98	Delmas Maire		<i>[Signature]</i>			
99	Delon Armand Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
100	Delord Maire		<i>[Signature]</i>			
101	Delord Jules Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
102	Denoix Paul Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
103	Desages Jean Pierre Maire		<i>[Signature]</i>			
104	Deschamps Fédéric Maire		<i>[Signature]</i>			
105	Deschamps Marcellin Maire		<i>[Signature]</i>			
106	Deschamps Marcellin Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
107	Dexpers Pierre Adjoint		<i>[Signature]</i>			
108	Donnière Dubouil Maire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Doustaud Arocat		<i>[Signature]</i>			
110	Dubarry Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
111	Dubernard Leonard Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
112	Dubois Antoine Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
113	Dubois Antoine Maire		<i>[Signature]</i>			
114	Dubois Jean Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
115	Dufauve Auguste Maire		<i>[Signature]</i>			
116	Dulmet J <sup>n</sup> B <sup>te</sup> Maire		<i>[Signature]</i>			
117	Dulmet Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
118	Dumonteil Gaston		<i>[Signature]</i>			
119	Dunaigre Jean Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
120	Dunaigre Maire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Dupuy Marie		<i>[Signature]</i>			
122	Durieux Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
123	Dural Marie		<i>[Signature]</i>			
124	Escure Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
125	Escure Antoine Ancien maire		<i>[Signature]</i>			
126	Estageries Antoine Marie		<i>[Signature]</i>			
127	Eymard Maurice Marie		<i>[Signature]</i>			
128	Eyza Jean Marie		<i>[Signature]</i>			
129	Fageolle Roger Marie		<i>[Signature]</i>			
130	Fagis Pierre Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
131	Farges Adjoint		<i>[Signature]</i>			
132	Fauché Raymond Adjoint		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Faugeron Pierre Maire		<i>J. D.</i>			
134	Faurie Emmanuel Maire		<i>J. D.</i>			
135	Fleynac Jean		<i>J. D.</i>			
136	Fleynac Charles Maire		<i>J. D.</i>			
137	Flocaud Bernardille Conseiller général		<i>J. D.</i>			
138	de Conroberts Henri Maire		<i>J. D.</i>			
139	Fontanille Maire		<i>J. D.</i>			
140	Forste J. Bte Conseiller d'arrond <sup>is</sup>		<i>J. D.</i>			
141	Four Thomas Conseiller municipal		<i>J. D.</i>			
142	Frayssé Conseiller municipal		<i>J. D.</i>			
143	Fromonteil Maire		<i>J. D.</i>			
144	Fronty Henri Conseiller d'arrond <sup>is</sup>		<i>J. D.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Gaillard Jean Maire		<i>J. Gaillard</i>			
146	Galimon Conseiller d'arrondissement		<i>J. Galimon</i>			
147	Gary Conseiller municipal		<i>J. Gary</i>			
148	Gimel Grégoire Maire		<i>J. Gimel</i>			
149	Gious François Maire		<i>J. Gious</i>			
150	Girardolle François Conseiller municipal		<i>J. Girardolle</i>			
151	Godin de Tépinau Conseiller général		<i>J. Godin</i>			
152	Goudal J. B. Conseiller municipal		<i>J. Goudal</i>			
153	Goudaud Joachim Conseiller municipal		<i>J. Goudaud</i>			
154	Gourdou Maire		<i>J. Gourdou</i>			
155	Gouyon Maire		<i>J. Gouyon</i>			
156	Gouyon Conseiller général		<i>J. Gouyon</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Grassouillère dir Gaillard C <sup>es</sup> m <sup>al</sup>		<i>[Signature]</i>			
158	Gramond Jean Maire		<i>[Signature]</i>			
159	Grand Gabriel Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
160	Grandchamp Desraux Maire		<i>[Signature]</i>			
161	Grellet Simon notaire		<i>[Signature]</i>			
162	Guy J <sup>n</sup> B <sup>te</sup> Maire		<i>[Signature]</i>			
163	Jammer Joseph Maire		<i>[Signature]</i>			
164	Jaulhac Louis père		<i>[Signature]</i>			
165	Jaulhac Raymond Maire		<i>[Signature]</i>			
166	Jondot Alban Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
167	Jouquet Jean Maire		<i>[Signature]</i>			
168	Jourdes C <sup>es</sup> d'arrond <sup>z</sup>		<i>[Signature]</i>			





DÉPARTEMENT  
de la *Corrèze.*



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2*<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N° *175* à DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
175	Lalleynies Maire		V			
176	Laborie Bernard Maire		V			
177	Laborie Maire	Doisiez adjuv. synd. - Délégué au conseil m. de	<i>[Signature]</i>			C'est le nom que avait été employé dans 9 <sup>e</sup> fin pour l'élection le sup. ayant participé la carte de l'électeur Il est inscrit également sur une carte à ses nom et qualité <i>[Signature]</i>
178	Labrousse Conseiller d'arrondt.		V			
179	Labrousse J <sup>e</sup> Maire		V			
180	Labrousse Léon		V			
181	Lac Jean Conseiller municipal		V			
182	de Lachapelle Armand Maire		V			
183	Lachaud Emes Conseiller municipal		V			
184	Lachaze Alexis Maire		V			
185	Lachaze J <sup>e</sup> Maire		V			
186	Lacroix Urbain Maire		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
187	Lafarge Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		V			
188	Lafond Victor Maire		V			
189	Lafon de la Genette Maire		V			
190	Lafond de St. Maurice (Baron) Conseiller général		V			
191	Lajugie François Conseiller municipal		V			
192	Laliron Lion Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
193	Laliron Pierre Adjoint		V			
194	de Lamaze Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		V			
195	de Lamazière Maire		V			
196	Lamonthézie Louis Maire		V			
197	Lamouré François Maire		V			
198	Lanlade de Vaux Conseiller Municipal		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSÉTEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
199	Lapouge Jean Maire		✓			
200	de Vasteyrie Conseiller général		✓			
201	Vasteyrie Pierre Conseiller municipal		✓			
202	Latrade Conseiller général		✓			
203	Laumonid J <sup>u</sup> B <sup>e</sup> Maire		✓			
204	Laumonid Louis Conseiller municipal		✓			
205	de Carandes Maire		✓	—		
206	Larcis Antoine Maire		✓			
207	Lareyrie Pierre Maire		✓			
208	Laruelle Maire		✓			
209	L'Ébaly Conseiller général		✓			
210	Lecherbonnier Conseiller municipal		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
		au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
211	Lépinas Conseiller d'arrondissement	V			
212	Estourgie Conseiller général	V			
213	L. hortolary françois Conseiller M <sup>al</sup>	V			
214	L'hospital Pierre Maire	V			
215	Lijoux Prosper Conseiller municipal	V			
216	Vissac (marquis de)	V			
217	Vongevialle Jean Maire	V			
218	Vongevialle Pierre Maire	V			
219	Vongevialle Jean Maire	V			
220	Vongy Conseiller général	V			
221	Magnaux Pierre Maire	V			
222	Maison Conseiller général	V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
223	Majour Pierre Maire		V			
224	Malleriales Suzanne Conseiller municipal		V			
225	Margerie Pierre		V			
226	Marouby Conseiller municipal		V			
227	Marty Jean Maire		V			
228	Masabre François Maire		V			
229	Masson (de) des St. Felix Maire		V			
230	Massoulier Antoine Maire	V	V			
231	Materre Maire	V	V			
232	Mathieu Bte Conseiller municipal		V			
233	Mathieu Pierre Maire		V			
234	Maurange Maire		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
235	Maurange Maire		V			
236	Maurel Maire		V			
237	Meyjuron		V			
238	Mazaud Maire		V			
239	Mazel Pierre Adrien		V			
240	Mazeyrac Maire		V			
241	Mazeyrac Maire		V			
242	Mazeyrat Conseiller général		V			
243	Mazin Auguste		V			
244	Meynard (de) Charles, Maire		V			
245	Monéger Césaire Maire		V			
246	Monloys Edmond Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
247	Monmoussier Maire		✓			
248	Monteil René Maire		✓			
249	Mourdie Maire		✓			
250	Mard Pierre Maire		✓			
251	Maudou Maire		✓			
252	Mouilles (comte de) Maire		✓			
253	Mieras Pierre Conseiller municipal		✓			
254	Mony Léonard Maire		✓			
255	Mugon Victor Maire		✓			
256	Ollier Antoine Maire		✓			
257	Lagnon Victor Conseiller municipal		✓			
258	Larrical de Chammaré Conseiller général		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
259	Lastrie Camille Conseiller municipal		✓			
260	Lergue Jacques Adjoint		✓			
261	Lerrier Alfred Conseiller municipal		✓			
262	Lerrier Simon Maire		✓			
263	Lerrier Pierre Maire		✓			
264	Lertuis Maire		✓			
265	Lestour Edmond Adjoint		✓			
266	Leyristaquet Conseiller municipal		✓			
267	Philippon des Cayac Maire		✓			
268	Pinardel Barthélemy Maire		✓			
269	Pinot Pierre Conseiller municipal		✓			
270	Plaze Charles Conseiller municipal		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
271	Loignes Adjoint		✓			
272	Lommespuy Conseiller municipal		✓			
273	Lompier Crystotome Conseiller municipal		✓			
274	Louchez Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		✓			
275	Louloux Jean Maire		✓			
276	Loumier Jean Maire		✓			
277	Lradalet Jean Conseiller municipal		✓			
278	Lroufis Léonard Conseiller municipal		✓			
279	Luex Conseiller général		✓			
280	Luyaubert Maire		✓			
281	queille Célestine Maire		✓			
282	Reynaud Conseiller municipal		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
283	Reydemaneuf Claude Maire		V			
284	Reynaud Maire		V			
285	Roche Conseiller général		V			
286	Roche Maire		V			
287	Roffy Pierre Maire		V			
288	Rouzet Conseiller municipal		V			
289	Roudié Conseiller général		V			
290	Roulet Pierre Adjoint		V			
291	Rousteau Conseiller municipal		V			
292	Sage François Conseiller municipal		V			
293	Saintagne Conseiller d'arrond <sup>is</sup>		V			
294	de Sal Philippe Conseiller municipal		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
295	Sequin Zacharie Conseiller municipal		✓			
296	Seilhac (comte de) Conseiller général		✓			
297	Serres Victor Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		✓			
298	Serres Joseph Maire		✓			
299	Soleilhes Guile		✓			
300	Souladrie Marcelin Conseiller municipal		✓			
301	Soularue François		✓			
302	Soulie Joseph Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		✓			
303	Soulie Jean Conseiller municipal		✓			
304	de Souris Maire		✓			
305	Soutes Frédéric Conseiller municipal		✓			
306	Spinasse Conseiller général		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
307	Lamain Charles Conseiller municipal		V			
308	Caré Chéri Conseiller municipal		V			
309	Ceilhet J. B <sup>te</sup> Maire		V			
310	Bernacol Louis Conseiller municipal		V			
311	Bernacol Yves Conseiller municipal		V			
312	Berriou Conseiller général		V			
313	Berriou Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		V			
314	Feulière Conseiller municipal		V			
315	Feulière Stienne Paulin Conseiller municipal		V			
316	Leysier Conseiller général		V			
317	Cheysier Conseiller général		V			
318	Leysier Charles Géorgin Auguste		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
319	Ethier Antoine Maire		V			
320	Couquet Georges Maire		V			
321	Courme Louis Maire		V			
322	Couron Auguste		V			
323	Cramond Pierre Maire		V			
324	Cravette Gaspard Conseiller municipal	Clare Jean Conseiller municipal	V			le délégué étant malade le suppléant le remplace
325	Cravette Joseph Conseiller municipal		V			
326	Creinsouton Martial Conseiller Mal		V			
327	Crone François Conseiller Mal		V			
328	Rachal François		V			
329	Vacher Michel Maire		V			
330	Val Maire		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>o</sup> tour de scrutin.	
331	Valen Pierre Maire		V			
332	de Raublanc Maire		V			
333	Vaux Léon Maire		V			
334	Verdoux Georges		V			
335	Verdier Louis ex-notaire		V			
336	Verque Guillaume Adjoint		V			
337	Venedal Louis Conseiller municipal		V			
338	Vialaneix Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		V			
339	Vialle Paul Maire		V			
340	Vialoux François Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		V			
341	Vidalin Gustave Conseiller municipal	Vidalin Félix Conseiller municipal	V			M. Vidalin Gustave ne pouvant se rendre à l'effet pour cause de maladie m. Vidalin Félix le remplace.
342	Vigne Alexandre		V			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *174* électeurs.

A *Culle*, le *30* Janvier 1876.

Le Préfet,

*du Gaij*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent soixante-trois* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*M. M...*

Les Scrutateurs,

*F. Vidalin*  
*Rouge*  
*M...*  
*B...*

# Elections Senatoriales

## Feuille de pointage

1076

Brant																		Brant Cent Vingt.	
Fleucant																			Fleucant Cinquante sept
Lapin																			Lapin Sept Vingt quatre
Lestegre																			Lestegre Cinquante
Fleucant																			Fleucant
Lestegre																			Lestegre
Lestegre																			Lestegre
Lestegre																			Lestegre
Lestegre																			Lestegre
Lestegre																			Lestegre
Lestegre																			Lestegre
Lestegre																			Lestegre

Le  
de pointage de l'année  
Ch. Brant  
Les membres  
G. G. Brant  
L. Verdet

Brant  
Brant  
F. Verdet  
Brant  
Brant  
Brant



# Elections sénatoriales

## Feuille de Pointage

Houcaud	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	123456	96											Cinquante six Voix
Bulmet	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	1234567	117					Cent dix sept Voix
Lafond de St. Mand.	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	121					Cent vingt une Voix
de Lesteyrie	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	123456789	49												quarante neuf Voix
de Chanat	1																	Une Voix
Journeil	1																	Une Voix

Le Président  
de la commission

Le Secrétaire  
de la commission

Le Secrétaire  
général

Le Secrétaire  
général

Les Scrutateurs

J. Delort

Blanc - ancien député

M. G. G. G.

M. H. H. H.

M. P. P. P.



Correze



Archives  
m A-  
Carton 2-7  
Archives  
du Sénat

Election des 1876

- Procès-Verbal des opérations.
- Liste des électeurs sénatoriaux
- Tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et suppléants.
- Liste d'enregistrement (2 bureaux)
- 4 feuilles de dépouillement de scrutin.